

LE

# SPORT UNIVERSEL

## ILLUSTRÉ



LA MEUTE DE L'ÉQUIPAGE OLYMPE HÉRIOT, SE RENDANT AU RENDEZ-VOUS

## CHRONIQUE

**A**NTOINE Sautereau, dont la mort prématurée a été si vivement ressentie, était en quelque sorte un précurseur. Avant lui, nos écrivains sportifs n'avaient guère envisagé que le côté superficiel et mondain des choses du turf. En fondant la *Vie Sportive* en 1883, il a créé la critique spéciale. Groupant autour de lui les collaborateurs les plus qualifiés, parmi lesquels nos amis des Farges et Gérusez, il a rénové le genre. Amateur passionné des choses du turf, nourri des auteurs anglais, imbu des grandes traditions d'outre-Manche, il s'est plu à considérer les courses d'un point de vue plus élevé qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Son réel talent d'écrivain, sa connaissance du cheval lui permirent de transformer tout d'abord l'art des comptes rendus. A cette époque, il est vrai, une ou deux réunions seulement attiraient l'attention chaque semaine. Plus rares, les rencontres étaient ou paraissaient plus régulières, l'événement venait moins vite démentir le résultat acquis. Antoine Sautereau voyait les chevaux et savait les dépeindre; il vivait les courses et aimait à les décrire avec minutie, parfois avec passion. Son réel talent d'écrivain eut vite séduit un public d'élite. Il s'est appliqué à en faire l'éducation. Sans se borner à ces descriptions de courses qui avaient fait le succès de son journal, il a cherché à entraîner ses lecteurs vers l'étude de problèmes plus ardu, mais d'un autre intérêt. Pour le public français, le stud book était en quelque sorte lettre morte; quelques rares spécialistes comme Houël s'y étaient arrêtés entre 1850 et 1865, mais, depuis lors, l'étude des origines de la race pure, l'examen des grandes familles anglaises, la connaissance des croisements restaient limités à quelques spécialistes de l'élevage et ne faisaient plus l'objet d'aucun commentaire écrit. La *Vie Sportive* a remis toutes ces questions sur le tapis et influé par là sur les progrès de notre stud national. Une connaissance approfondie de ces questions a poussé nos éleveurs à se remonter en Angleterre, à y choisir les représentants des grandes lignées comme étalons, les a guidés surtout dans la sélection des meilleures poulinières. On doit donc attribuer à Antoine Sautereau un rôle de premier plan dans les progrès de la variété française de pur sang.

Malheureusement les travaux de ce genre ne s'adressent qu'à une élite et par conséquent au petit nombre. La *Vie Sportive* dut se fondre assez vite dans le *Sport* et ce dernier journal, malgré l'appui d'un éleveur généreux, disparaissait quelques années plus tard. Antoine Sautereau tint alors, avec la plus grande distinction, la rubrique de Rainbow dans le *Jockey*, jusqu'à ce que sa santé ébranlée lui commandât le repos.

Il avait aussi moins de loisirs depuis qu'il avait accepté de remplacer, comme handicapé à la Société d'Encouragement, le baron de Bizi. Dans ces fonctions délicates, il a su conserver toute l'autorité que sa plume lui avait acquise.

Dans les dernières années de sa vie, le commerce intime avec les habitués de ses handicaps avait atténué son enthousiasme du début pour le pur sang. Certes, il avait conservé la même foi que naguère dans la supériorité du thoroughbred, mais les tendances modernes vers la vitesse lui paraissaient, comme à tant d'autres, particulièrement fâcheuses. Fondateur de la Société du Cheval de Guerre, il envisageait le rôle du pur sang surtout comme améliorateur de nos espèces communes et il désirait ardemment voir ses vues théoriques entrer dans la pratique. Il s'y est employé de toutes ses forces et le surmenage auquel il s'est toujours soumis a dû contribuer à sa disparition hâtive.

A ces qualités de sportsman et d'écrivain, Antoine Sautereau joignait les dons rares d'un parfait galant homme. Il s'en va entouré de l'estime générale, regretté de tous.

\*\*

A tour de rôle, Auteuil, Enghien, Saint-Ouen, Vincennes convient les steeple-chasers sans parvenir, cette année, à tarir leurs contingents. D'abord parce que les effectifs qui ont abordé la campagne d'automne étaient très nourris et aussi parce que le terrain est à souhait pour les courses à obstacles. Un peu mou comme il sied aux vieilles jambes, pas assez profond pour épuiser les forces des animaux, les émacier et obliger les propriétaires à leur accorder le

repos. Si la gelée survenait en une ou deux séances, nous constatons plus de vides que depuis le début de la saison. Parmi les vétérans, les premiers rôles sont tenus actuellement par Béatitude, cette fille de Bay Ronald, qui a traîné si longtemps dans les prix à réclamer. Elle a trouvé, par suite de je ne sais quel concours de circonstances, une qualité insoupçonnée, et malgré sa taille réduite, son peu de volume, se joue allègrement de toutes les surcharges qu'il plaît aux handicapés de lui imposer; en un mot, c'est le triomphe de la forme, cet impondérable, impossible à définir, que les signes extérieurs ne suffisent pas toujours à révéler mais dont les effets crèvent les yeux.

Plus d'intérêt et plus de diversité s'attachent aux rencontres des jeunes chevaux. Leur bataillon, loin de se décimer, tend plutôt à s'accroître. C'est de bon augure pour la saison prochaine. Inquisitif a confirmé l'excellente impression qu'il avait causée en s'adjugeant le Prix Richard Hennessy, cette première rencontre des trois ans avec leurs aînés en steeple-chase. Les vétérans, il est vrai, n'étaient pas très qualifiés, mais le lot des cadets était des plus relevés. Faustine, Rosely et La Topaze s'étaient, en effet, classés dans le lot de tête des jeunes steeple-chasers. La jument de M. Jullien Bouyer, qui n'avait jamais vu la grande rivière, l'a prise comme une haie, partant cinq ou six mètres avant l'obstacle et, malgré la puissance de son saut, elle s'est reçue trop près du bord de l'autre côté pour rester debout.

A ce propos, faisons observer combien la mesure qui prescrit aux concurrents de se rendre au poteau de départ par le chemin le plus court est antisportive. Si l'on pouvait montrer aux débutants qu'il y a de l'eau derrière la haie opaque des tribunes, ils la prendraient bien différemment. Quoi qu'il en soit, Faustine y est restée et cela, sans doute, contribuera à calmer sa fougue excessive. Celle de Rosely avait été apaisée par un accident; parti dans la course précédente, le fils de Le Hardy était tombé à la première haie, rattrapé après un tour d'hippodrome il s'est rendu au poteau sans avoir eu beaucoup le temps de souffler, mais sa mésaventure lui a appris à regarder et à lever les jambes. A ce nouveau jeu, il a perdu du terrain et s'est fatigué quelque peu. Aussi n'a-t-il pu venir à bout d'Inquisitif, son ancien camarade d'écurie, mais il peut aspirer à une revanche prochaine. De la rencontre de ces deux bons chevaux que faut-il conclure? C'est que les chevaux dopés ne trouvent pas grand secours dans l'usage des stimulants interdits. La forme de Rosely dans le prix Richard Hennessy n'est pas inférieure à celle qu'il avait montrée à Auteuil devant Menuet et Ultimatum, alors qu'on avait trouvé dans sa salive à la fois de la morphine et de l'héroïne. C'est donc une double duperie de droguer les chevaux, puisqu'il ne semble pas que cela augmente sensiblement leurs moyens, qu'on risque d'abîmer leur santé et qu'enfin on est assuré aujourd'hui de ne plus toucher les prix qu'on a gagnés.

Ce serait un admirable résultat si non seulement la crainte du gendarme mais surtout la conviction que le doping est inefficace avaient raison de ces sottises pratiques.

A Inquisitif, Rosely et Faustine, viendra bientôt se joindre, pour composer le bataillon de tête des jeunes, un performer de plat de meilleur ordre appelé, par son origine autant que par sa construction, à faire un steeple-chaser d'avenir. Il s'agit de Galafron. Bien qu'il ait succombé lors de ses débuts, dimanche, à la suite d'un incident de parcours, le fils de Champaubert, père de tant de jumpers, a produit une impression profonde. Il a fourni son premier parcours avec une franchise et une puissance rares, sautant droit et fort sans pour cela se dépenser à l'excès comme font Rosely et Faustine; il a un peu la manière d'Inquisitif. Comme ce dernier, d'ailleurs, il est près de terre, très charpenté, bâti en force, mais il est supérieur dans sa ligne de dessus. Il est rare de voir un animal mieux soutenu dans son dos, avec un rein en plateau aussi bien accroché et aussi large; le poids ne doit pas se faire sentir sur cette voûte robuste. A cause de ces qualités de force, de sa charpente de la solidité de sa membrure, Galafron rentre dans le type de ces étalons de croisement dont nous devrions conserver la graine au prix de sérieux sacrifices. Mais le budget des haras est insuffisant pour ce faire. Qu'est-ce que l'Administration est autorisée à offrir pour un animal de cette espèce? 20.000 francs, peut-être 30.000. Or, en une fois Galafron peut gagner cette somme en même temps qu'il satisfait l'amour-propre de son propriétaire. Et puis, après avoir continué quelque temps dans cette voie, il claquera, c'est fatal. Alors on le castrera, c'est non moins fatal.

J. R.





Eleusis II Ormuzd Science Hydromel III Galafron Clotilde II Memnon Cancan II  
 Nickel  
 AUTEUIL, 24 NOVEMBRE — LE SAUT DE LA PREMIÈRE HAIE DANS LE PRIX MAGNE

cette même réunion, réunissait 12 concurrents, l'écurie M. Descazeaux, représentée par Clotilde II et Rosely, partant favorite des parieurs.

Rosely disparaissait du reste dès la première haie et pouvait de ce fait s'aligner dans l'épreuve suivante, le Prix Richard Hennessy, où, comme nous l'avons dit plus haut, il terminait second.

Débarassé de ce dangereux rival, Nickel assurait le train durant la plus grande partie du parcours devant Galafron, Memnon et Eleusis II. A la dernière haie, Galafron, Oiselette et Tripot II rejoignaient le leader qui baissait de pied immédiatement. La lutte pour la première place s'engageait alors entre Galafron et Oiselette et cette dernière l'emportait d'une encolure, tandis que Nickel conservait difficilement la troisième place, précédant d'une courte tête Clotilde II que suivait Tripot II.

OISELETTE, dont nous reproduisons ci-contre la photographie, née en 1909, par Fermoyle et Outarde, chez M. Houyet, grande et belle jument, très sérieuse, dont on peut attendre de bons services sur le parcours d'Auteuil, n'avait jusqu'ici à son actif qu'une victoire, le Prix du Belvédère, à Auteuil, où, en

juin dernier, elle triomphait de La Bastide II et Rosita IV. Non placée dans le Prix Wild-Monarch, elle venait de se placer seconde à Enghien, dans le Prix de l'Amiénois, derrière Ben y Gloe et devant Riviera.

### L'ÉQUIPAGE OLYMPE HÉRIOT

Nous reproduisons dans ce numéro quelques photographies de l'équipage Olympe Hériot, bien connu des forêts de l'Eure.

Cet équipage, dont le chenil est à Pont-de-l'Arche, appartenait depuis 1889 à M. Robert Delanos et fut acheté, en 1909, par M. Olympe Hériot, le maître d'équipage actuel.

La meute, composée de 90 à 95 bâtards du Haut-Poitou et de Vendée, chasse le cerf en forêts de Lyons, Bacqueville, Brotonne, Trait-Saint-Wandille, Bord et Louviers.

56 cerfs ont été pris durant la saison 1909-1910.

L'équipage est servi par Laverdure, premier piqueux ; Jolibois, second ; Daguet, Lafeuille, Fanfare, valets de chiens.

Parmi les habitués des chasses de l'équipage, citons M. Robert Delanos, vicomte René de Valon, M. Ma-



OISELETTE (J.-B. MOREAU), P<sup>e</sup> BAIE, NÉE EN 1909, PAR FERMOYLE ET OUTARDE  
 APP<sup>t</sup> A M. F. GOUTTENOIRE DE TOURY, GAGNANTE DU PRIX MAGNE



LA PRÉSENTATION DES BATTERIES D'ARTILLERIE AU CONCOURS DE NANCY

## L'ARTILLEUR LORRAIN

**L**E cheval de remonte d'artillerie, trop longtemps ignoré, a maintenant trouvé sa place exacte dans les préoccupations de ceux qui ont à cœur la prospérité de notre élevage national et le souci de la puissance de nos armes. M. le comte de Robien a sonné le rappel de toutes les bonnes volontés, et de l'ouest à l'est sa voix a été entendue. En Bretagne et en Lorraine on créa des Concours-épreuves pour chevaux d'artillerie l'an passé; à Vézelize (Meurthe-et-Moselle), eurent lieu des épreuves des plus instructives, et 1912 a pu enregistrer une série de manifestations hippiques dans lesquelles le cheval d'artillerie fut à l'honneur.

Au mois de juin, ce fut une présentation de batteries d'artillerie organisée par la Société Hippique Française, à l'occasion du Concours de Nancy. M. le colonel Desprez, commandant alors le 8<sup>e</sup> d'artillerie, répondant au désir exprimé par M. le comte de Frawenberg, président

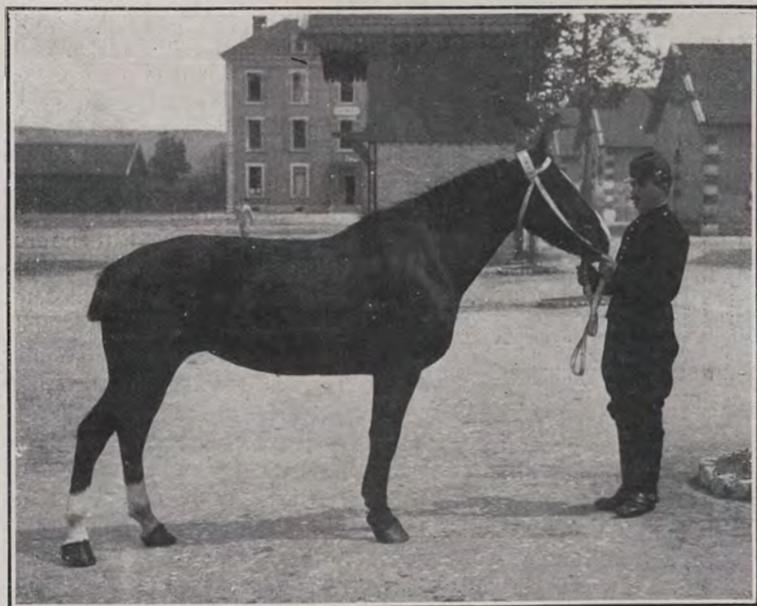
du Concours, avait fait sélectionner parmi les chevaux provenant du dépôt de remonte de Favorney. Canonniers et gradés étaient remontés avec les produits de la région.

M. le colonel Desprez avait suivi dans le choix des chevaux les principes suivants :

« Elimination absolue de tout cheval viandard, incapable par cela même de fournir, avec matériel chargé, les temps de trot de 10 kilomètres, en plus par tous chemins que l'artillerie aura fréquemment à faire.

« Elimination de tout cheval à masse insuffisante, incapable de sortir les canons et surtout les caissons des lourdes terres de Lorraine. »

La présentation fut certainement un des clous du Concours. C'est avec le plus vif intérêt qu'un public éclairé examina au repos ces



TYPES D'ARTILLEURS LORRAINS PRÉSENTÉS AU CONCOURS DE NANCY

chevaux que le regretté capitaine Neveux avait su mettre en si parfaite condition.

Tassés, près de terre, ces chevaux qui, considérés isolément et à bout de longe, auraient paru d'un modèle un peu hétérogène, sous le harnais constituaient de superbes attelages ; on remarquait surtout leur apparence de qualité.

Nous reproduisons ici les photographies de deux animaux présentés.

Ces deux chevaux, de proportions comparables dans une certaine mesure se trouvent aux extrémités de l'échelle de taille admissible, à un ou deux centimètres près au maximum en plus ou en moins, des modèles du cheval d'artillerie.

Pour tous deux le poids, ou pour mieux dire l'indice de compacité, dépasse un peu les chiffres présentés par la Commission militaire qui fit des expériences par toute la France, mais chez ces deux chevaux cet excédent de poids résulte non d'un excès de viande, mais d'une densité exceptionnelle résultant d'une qualité supérieure.

Ces deux chevaux s'entretiennent dans un état toujours excellent, sans aucun ménagement et avec une ration inférieure à la ration réglementaire (sauf en période de manœuvre), un prélèvement étant fait au profit des chevaux maigres.

Enfin ils présentent une *trempe* remarquable.

Tels sont les renseignements que j'ai pu recueillir sur ces chevaux auprès des personnes les mieux désignées.

La section du 8<sup>e</sup> d'artillerie, avec du matériel chargé en guerre, évolua sur la piste tracée, dans le parc de la Pépinière exécutant, aux allures les plus vives, une série de mouvements avec une précision étonnante. On ne peut que féliciter les officiers chargés de l'instruction des hommes du résultat obtenu avec des cavaliers de deux ans, et les canonniers de leur habileté à manier ces chevaux dont l'ardeur exubérante n'excluait pas la discipline dans l'exécution des voltes savantes.

On doit le reconnaître, ces chevaux, à l'exception d'un ou deux, étaient les représentants d'une race de sang chaud vouée à l'exil par les syndicats d'élevage et par l'aristocratie agricole qui, depuis quelques années, maudit un élevage qui, à prêter une oreille complaisante aux discours de Comice, n'a donné que des déboires commerciaux. Il était intéressant d'étudier les produits des croisements avec l'élément trait belge (car l'ardennais et le belge ne sont qu'un).

C'est ce que nous avons pu faire le 14 octobre, à Vézélise, où la section du Nord-Est de la Société du Cheval National de trait léger

qualifié par l'épreuve, sous la présidence de M. L. de Scitivaux de Greische, tenait son Concours annuel.

Ce concours brillait d'un éclat tout particulier par le fait de la présence de M. le général Duparge, inspecteur permanent des remontes, qui avait tenu à assister aux opérations du jury, présidé par M. de Watrigant, directeur du haras de Rosières, et au Concours de majoration pour chevaux d'artillerie qui avait lieu le lendemain.

A Vézélise, on a dû adopter, pour se conformer aux usages locaux, une forme un peu spéciale d'attelage.

Les chevaux sont attelés soit par quatre à des caissons d'artillerie d'ancien modèle, avec le harnachement d'artillerie, les fils de la maison devenant conducteurs improvisés ; soit par deux à des voitures du pays, mais dans ce cas il n'y a pas de porteurs.

Le parcours était de 5 kilom. 200 en terrain très accidenté, le poids à traîner était handicapé par âge et taille suivant les

principes établis par la Société du Cheval de trait léger pour l'organisation de ces concours. Mais grâce au zèle des dévoués commissaires généraux, MM. Dormagen et Bergé, les opérations des divers jurys (modèle, selle) ont pu se dérouler sans à-coups et les présidents des jurys ont pu faire leur choix pour attribuer le prix de la ville de Vézélise au cheval dont le type correspond le plus exactement au modèle du cheval d'artillerie.

L'an passé, c'était une jument issue du croisement père trait, mère fille de  $\frac{1}{2}$  s. Hortensia, par Barnum, trait ardennais, et fille de Pékin,  $\frac{1}{2}$  s., qui avait remporté la palme.

Cette année, Indien, à M. Simonin, à Lupcourt, lauréat du prix de la ville de Vézélise, revendique le même pedigree : père trait breton, mère f. de Donato,  $\frac{1}{2}$  s. indigène par Actif,  $\frac{1}{2}$  s.

C'est un cheval auquel les appréciations portées sur les chevaux du 8<sup>e</sup> d'artillerie s'appliquent fidèlement. Cob aux tissus très denses, d'un grain excellent, aux membres secs, bâti en force, alliant l'aisance sous le cavalier à la fidélité à la bricole, très vibrant, il mérita, le lendemain, par l'énergie de ses allures, sa facilité de travail, la première prime au Concours de majoration. Le montant de ses

primes, 775 fr., additionné au prix d'achat de la remonte, 1.400 fr., fera la jolie somme de 2.175 fr. Beau résultat pour un cheval de 3 ans  $\frac{1}{2}$ .

Il était sans conteste le meilleur d'un lot qui comprenait un ensemble satisfaisant. A la tâche, les chevaux se sont montrés actifs, accomplissant le parcours de 5 kilom. 200 avec aisance, dans des temps variant de 15'38" à 19'40".

Le cadre des chevaux présentés, à ne consulter que la moyenne des



Cliché E. Larcher.

SECTION D'ARTILLERIE DU 39<sup>e</sup> RÉGIMENT D'ARTILLERIE S'ENTRAINANT EN VUE DU CONCOURS DE NANCY



LES ATTELAGES AU CONCOURS-ÉPREUVE DE VÉZÉLISE

mensurations, rentre assez exactement dans la formule reconnue :

Taille, 1 m. 54. Poids, 536 kilos. Tour de canon, 21 c. 9. Périmètre thoracique, 187 c. 4. Vide sous-sternal, 76 c. 4.

La plupart comptent un ascendant de  $\frac{1}{2}$  s. ; d'autres revendiquent deux auteurs de  $\frac{1}{2}$  s. ; d'autres enfin sont plus éloignés du sang, mais en cela il y a lieu de faire observer que l'expression *trait*, dans le pays, correspond souvent à origine non contestée, les juments dénommées *trait* ayant encore du sang.

Le rôle délicat de l'éleveur dans l'emploi du cheval de trait comme géniteur de chevaux d'artillerie, c'est de déterminer à quel point il faut commencer et cesser de l'utiliser, c'est le dosage de sang qu'il est difficile de préciser.

C'est pourquoi les épreuves comme celles organisées par la section du Nord-Est de la Société du Cheval National de trait léger, les Concours de majoration pour chevaux d'artillerie, sont nécessaires pour apprécier la trempe, la valeur de la production, donner aux éleveurs la plus profitable leçon de choses en même temps qu'ils réunissent, en un véritable congrès qui a le privilège de se tenir sur le terrain, les représentants de l'armée, du service des remontes, de l'administration des Haras, du Parlement et du monde des éleveurs.

Puisse leur collaboration apporter aux éleveurs lorrains une ligne de conduite, le seul élément qui fasse défaut, pour le succès de l'élevage dans une région où la densité de la population chevaline, l'étendue des pâturages, le climat malgré son inconstance, la sympathie des cultivateurs pour le cheval permettent l'élevage du « bon cheval ».

HIPP.

\*\*

Au moment de mettre la dernière main à ce bref exposé, je reçois d'un de mes amis, capitaine commandant dans un régiment d'artillerie, une lettre dont je me ferais scrupule de priver ceux qui s'intéressent à la remonte de notre artillerie.

Mon correspondant insiste sur la nécessité pour l'artillerie d'assurer sa mobilité. « L'artillerie, écrit-il, aura à trotter beaucoup. Les enseignements nombreux que l'on peut tirer des engagements de l'artillerie démontrent qu'une artillerie pourra avoir à fournir 8, 10, 12, 15 kilomètres, trottant aussi longtemps que possible, soit que le point de rassemblement oblige à une longue étape, soit qu'il s'agisse d'amener sur la ligne de feu l'artillerie d'un corps d'armée éloigné. »

Mon ami conclut : « Marchons à 8 kilomètres à l'heure en étapes, mais à 12 pour voler au canon. Soyons charretiers, mais charretiers légers.

« Pour obtenir ce résultat, le cheval d'artillerie doit offrir l'aptitude à la traction, cela est évident, mais aussi correspondre à un certain

gabarit limité entre les tailles de 1 m. 54 à 1 m. 60, être fort dans ses articulations, bien ouvert des deux bouts, posséder un bon dessus, car *tout artilleur* doit être *porteur*. Il lui faut donc du sanglage et un certain équilibre sans lequel le malheureux conducteur aurait sans cesse un sentiment d'insécurité, d'autant plus qu'avec la diminution des chevaux de selle nombre de gradés seront remontés avec des attelages. Il faut éviter la nervosité mais attacher le plus grand prix à la *trempe*, la *qualité* sans laquelle il n'est point de bon cheval dès qu'on quitte le pas.

« Ce n'est pas le sang froid que l'on cherche à infuser à jet continu en Lorraine, qui nous donnera le cheval des rêves de l'artilleur.

« Le petit ardennais de Turrenne et de la campagne de Russie a été un artilleur hors ligne, nul ne le nie. Veuillez bien relire l'ouvrage de M. Leyder, *le Cheval belge*, p. 30 sq. ; vous y verrez que les Romains ont acclamé Néron conduisant au cirque un quadrigé de juments ardennaises..., qu'après la première croisade les chevaux orientaux firent leur première apparition en Ardennes et qu'à partir de cette époque jusque dans les temps récents leur importation s'est répétée d'innombrables fois.

L'abbaye de Saint-Hubert, notamment, située au cœur de l'Ardenne, a systématiquement pratiqué cette importation, et durant des siècles a introduit le cheval oriental dans tous les domaines de la dépendance. C'est à cette diffusion du sang oriental que le cheval ardennais a dû sa valeur militaire, je dirais aussi sa disparition, car les réquisitions, je cite ici M. Leyder, continues de l'administration impériale avaient tellement pesées sur les écuries ardennaises qu'à la chute de Napoléon la race était épuisée, ruinée. L'ardennais était mort au champ d'honneur !

« Depuis les progrès de l'agriculture, la transformation des conditions économiques en ont fait un petit « brabançon ».

« Que ne le ressuscitez-vous dans votre région, en régénérant votre jumenterie tassée près de terre avec le sang arabe, base de la vieille souche lorraine.

« Bannissez, dans le choix de vos étalons, l'élément brabançon, trop lymphatique pour être géniteur de chevaux d'artillerie.

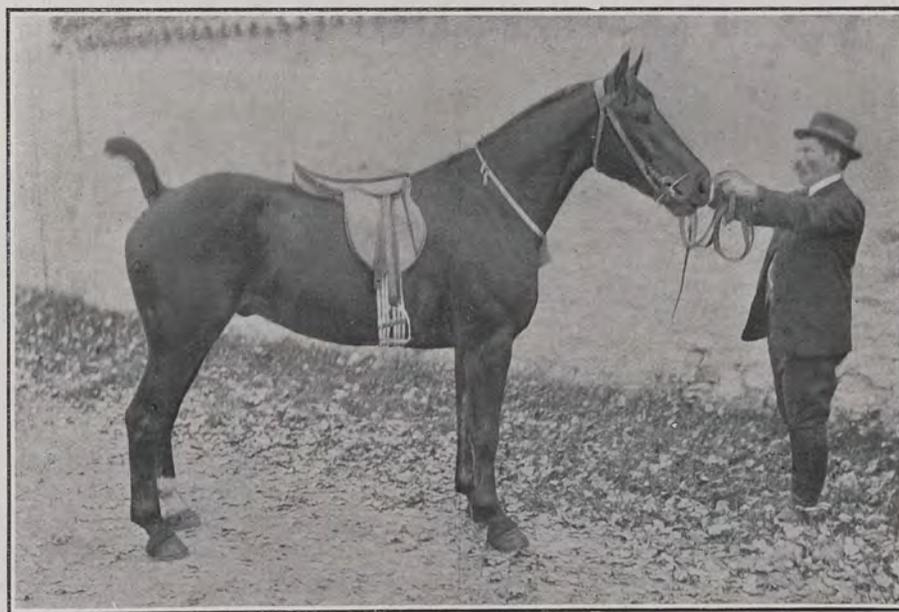
« Les mères produites par le croisement indigène-arabe pourraient être données à des postiers indigènes ou à des demi-sang étoffés, avec des os et des articulations rappelant le modèle d'il y a 25 ans : Provins, Nourrisson, Barrois, Bar-

num, Motus, Kroumyr (général Dubois, *Le Demi-sang*), nous ajouterons Fourrier, Pékin, Actif.

« Pour ce qui est de mon expérience personnelle, j'ai eu d'excellents chevaux de la remonte Cuperly-Faverney. Tous étaient issus de demi-sang ou même de pur sang. Au dépôt d'étalons de Besançon : Rabat, Peruy ; au dépôt d'étalons de Montier-en-Der : Rastaquare ; au dépôt d'étalons de Rosières : Pétrin, Nabat, Motus, Siléx, Bourgonnes.»



AU CONCOURS DE VÉZELISE



INDIEN, PAR TRAIT BRETON ET FILLE DE DONATO,  $\frac{1}{2}$  SANG INDIGÈNE  
APP. A M. SIMONIN, G<sup>r</sup> DU PRIX DE LA VILLE DE VÉZELISE 1912



1. LE RENDEZ-VOUS — 2. PENDANT LE RALLYE — 3. APRÈS LE RALLYE

## Un Rallye-paper en Saône-et-Loire

**A** la porte même de ce Charollais où l'on aime et où l'on élève tant de bons chevaux, les sportsmen et les veneurs prennent plaisir, en attendant l'époque des chasses, à disputer des rallye-paper.

Tout dernièrement, MM. Charles Chevrier et Yves Colcombet invitaient leurs amis à prendre part au quatrième Rallye de la saison.

Le parcours, de 15 kilomètres environ, était tracé en terrain varié, à travers les landes, les bois et les prairies. Il était parsemé d'obstacles naturels, rivière, murs, haies, barrières de champs et même d'un gué profond de 1 m. 40 d'eau. L'arrivée avait lieu dans les prairies situées entre Lux et la Saône et se terminait sur 2.000 mètres en ligne droite.

Quinze partants se sont présentés sous les ordres du starter,



M. Louis Poizat. Le parcours s'effectua en bon train de cross-country et sans qu'aucune chute ne fût à déplorer.

C'est le capitaine Perret, du 56<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui le premier passa le poteau d'arrivée. Il montait Nemour, un excellent anglo-arabe, par Loto, pur sang anglo-arabe, et Nana, demi-sang.

Le vicomte Henry de Mazenod, montant Gaulois VII, se classa second à une demi-longueur. Le troisième fut le capitaine de Contenson, du 16<sup>e</sup> régiment de chasseurs. Le quatrième, le capitaine de Beaupuis, du 26<sup>e</sup> régiment de dragons.

Un lunch, servi sur place, réunit ensuite les concurrents.

Il serait à souhaiter que des réunions de ce genre fussent plus fréquentes, pour aviver le goût de l'équitation, former de jeunes cavaliers et faire connaître aux étrangers les merveilleux chevaux que nous faisons naître en France.



LE PASSAGE DU GUÉ



L'ÉQUIPAGE OLYMPE HÉRIOT

1. LE CHENIL — 2. M. HÉRIOT, MAITRE D'ÉQUIPAGE, ET SES PIQUEUX — 3. M. ROBERT DELANOS — 4. M. MAZA

CHASSE ET CHIENS

## FIN DE SAISON

LORSQUE la fin novembre a ramené les jours trop courts, froids et pluvieux, quand la plaine boueuse se heurte à un ciel gris et bas, la chasse en plaine est bien finie. Les perdreaux sont devenus fuyards, les lièvres se montrent de plus en plus rusés, les coups de fusil se font rares. C'est à ce moment que le chasseur commence à réfléchir et qu'il établit le bilan de sa campagne cynégétique en plaine. C'est à ce moment aussi que le sort du chien d'arrêt se décide.

Or, en général, on juge très mal les services rendus par ce dernier; on ne pèse pas assez ce qu'il a fait de bien et ce qu'il a fait de mal; d'ailleurs on ignore communément ce qui est bien ou ce qui est mal et, même le sachant, on oublie toujours les circonstances atténuantes; ces dernières, cependant, ne sont pas à négliger.

Que demande en effet le chasseur, quel but vise-t-il en prenant son fusil, son chien et en partant pour les champs? N'est ce pas tuer beaucoup de gibier, la plus grande quantité possible? Si l'on peut classer les chasseurs en deux grandes catégories: celle des sportsmen et celle des destructeurs, la première comprenant ceux qui chassent pour le plaisir de voir travailler le chien et de tirer un beau coup de fusil, la seconde groupant tous ceux qui chassent pour remplir leur carnier, on s'apercevra bien vite, en opérant la sélection simplement parmi son entourage, que la première catégorie pèse bien peu à côté de la seconde. Pour un sportsman, il y a cinquante, cent destructeurs, peut-être plus! Que chacun de nous s'interroge. Quel est celui qui a résisté à l'envie de tirer un gibier parti à balle sous le prétexte que l'arrêt du chien était incorrect? Quel est celui surtout qui a toujours résisté à cette envie chaque fois que l'occasion s'est présentée?

C'est un examen de conscience rapide dont le résultat n'est pas douteux. Dans ces conditions, comment reprocher au chien quelques écarts de conduite dont il n'est pas, le plus souvent, responsable?

Examinons donc quelles sont ces responsabilités.

Bien des chasseurs, n'ayant jamais connu que les services d'un cabot quelconque, s'enthousiasment très rapidement à la vue du travail d'un chien de grande quête aperçu dans un field-trial. Ils éprouvent immédiatement le désir d'en posséder un semblable et se

mettent à sa recherche chez quelque éleveur ou dresseur. La négociation du marché est à l'ordinaire rapidement conduite; elle n'est retardée un peu, le plus souvent, que par la grosseur du chiffre demandé. Mais l'affaire est conclue. L'heureux novice surveille avec une joie mal contenue les progrès de son animal mis à l'entraînement chez un habile professionnel. Il escompte les délices qu'il éprouvera en septembre. Arrive l'ouverture, enfin! Mais dès la première sortie, il faut déchanter. Ça ne marche plus du tout, le chien semble une

bête furieuse lâchée dans la plaine; l'homme, un enfant à qui un beau jouet longtemps convoité à une vitrine aurait subitement cassé dès qu'on le lui aurait mis dans les mains.

C'est exactement ce qui se passe. Un chien de grande quête n'est pas du tout un petit bonhomme de chien qui va son chemin tout tranquillement; c'est un outil puissant mais d'un mécanisme délicat, difficile à manier et qui se dérègle aussi rapidement qu'il a fallu longtemps pour le mettre au point. Si on se trompe dans son manie- ment, il part, ne se sentant plus maintenu; on n'en peut plus rien faire. D'un autre côté, il faut un apprentissage souvent long pour parvenir à une connaissance approfondie de tous les rouages de ce magnifique instrument; on ne saurait s'en servir à la légère, sinon on est vite désappointé. Pourquoi, dans ces conditions, rejeter sur le chien la totalité d'une faute qui appartient bien plus au chasseur? C'est cependant ainsi que l'on cache une incompetence qui se manifeste extérieurement par des colères et des éclats qui ne changent rien à un état de choses lamentable.

Car c'est bien un spectacle lamentable que

celui de ce chasseur traversant la plaine à la poursuite, c'est le mot exact, de son chien emballé; sifflant, criant, jurant au besoin, tandis que l'animal, dans une course désordonnée, fait lever au loin perdreaux et lièvres qu'il mène à voix jusqu'à l'horizon où il disparaît bientôt. Avoir sous la main de quoi faire le plus beau travail et aboutir à cette représentation grotesque. Qu'arrive-t-il? Le chasseur, dégoûté, abandonne immédiatement toute idée de grand sport pour revenir à Pataud ou Médor fidèle qu'il retrouve avec satisfaction. Ou bien, plus courageux, animé du désir de bien faire, il recommence une ou plusieurs fois, mais sans jamais réussir complètement. Ce



A L'ARRIÈRE-SAISON IL FAUT CHERCHER LE GIBIER DANS LES GRANDES REMISES  
LE LONG DES PENTES AU SOLEIL

tableau, qui n'est pas exagéré mais se rencontre fréquemment au contraire, représente le mal à son plus haut degré. Mais il est aussi des sportsmen pour qui le chien de grande quête n'est pas encore l'idéal. Pour les mêmes raisons, développées avec moins d'intensité toutefois, ils n'obtiennent que des déboires. Ceux-là non plus ne savent pas s'en servir.

Ilen est d'autres qui veulent s'en servir pendant trop longtemps. Quoi qu'on dise, le chien de grand style n'est pas un chien d'arrière-saison, parce qu'il n'y a pas de semblable chien. A cette époque, le gibier est devenu beaucoup plus sauvage, il ne se laisse pas aborder aussi facilement qu'en septembre. Le chien l'arrête bien, mais de beaucoup plus loin. Pendant le temps que le chasseur met à venir à hauteur de son chien, le gibier a encore augmenté la distance qui l'en sépare; quand il se lève, — s'il se lève — les plombs ne peuvent plus l'atteindre.

On vous dira, cependant, qu'il est des chiens qui parviennent très habilement à faire tuer des oiseaux en arrière-saison. C'est exact, mais comment s'y prennent-ils? Le plus souvent, toujours même, de la façon suivante : le chien marche à demi-vent, le chasseur à mauvais vent, c'est l'animal qui conduit l'homme et non l'homme qui mène l'animal, l'un réglant son allure et sa direction sur celles de l'autre. A un moment donné, chasseur et chien marchent l'un contre l'autre, sensiblement; bientôt le chien arrête des oiseaux qui se trouvent alors entre le maître et lui. Quoi de plus facile que les tirer? Mais ce n'est pas autre chose qu'une sorte de rabat, ce n'est plus de la chasse devant soi.

Le chasseur pratique, qui utilise les services d'un sujet de moindre style, commet aussi des imprudences du même genre. Il laisse son chien prendre des libertés qu'il ne

devrait en aucune façon tolérer. Il se fie beaucoup trop à lui, ou bien il l'encourage à mal faire, il lui donne l'ordre de courir après un lièvre blessé et de le lui rapporter coûte que coûte. Il en coûte simplement ceci, c'est que le chien, prenant goût à ce genre de jeu, ne manquera bientôt plus l'occasion de suivre tous les capucins qu'il fera bondir devant lui, et cela si rapidement que le chasseur n'en pourra tirer un.

Puis ce seront les perdrix que le chien poursuivra. Comme tout à l'heure, voilà un animal devenu inutilisable. Enfin, souvent, le chasseur ne devrait-il pas se demander si un gibier passé, manqué, dérangé, n'a pas vu venir, et l'homme et le chien, et s'il ne s'est pas arrangé de telle manière qu'il a imaginée pour les éviter? Les ruses du gibier ne sont pas des produits de l'imagination, elles existent bien réellement en plus grand nombre qu'on ne croit; le chien en est la victime, malgré toute l'intelligence, tout l'instinct qu'il met à

les déjouer. S'il n'y réussit pas, croyez bien que ce n'est pas toujours de sa faute et qu'il y a mis autant d'ardeur qu'on pouvait en exiger de lui. Avant de le condamner faites une enquête, je suis certain qu'elle lui sera presque chaque fois favorable.

JACQUES LUSSIGNY.

Par suite du récent décès de M. Bijot fils, les épreuves du Retriever-Club qui devaient avoir lieu sur les chasses du château de Millemont, le 26 novembre dernier, ont été reportées à une date ultérieure.

\*\*

Les prochains coursings du Greyhound-Club de France auront lieu sur l'hippodrome du Tremblay aux dates suivantes : dimanche 15 décembre, dimanche 29 décembre, dimanche 12 janvier, dimanche 26 janvier, dimanche 2 février et dimanche 16 février.



UNE COMPAGNIE VIENT DE SE POSER DANS LA PATURE



AU RETOUR ; L'ABREUVOIR DES CHIENS

## Le Faisan chez Mimi-Pinson



LE BRIN D'INTERROGATION

**L**E grand désir d'être sincère dans la documentation, amène souvent le journaliste à vivre les scènes les plus diverses, à étudier les caractères les plus différents.

Il y a quelques jours, nous prenions des truites en vallée d'Eure; hier, j'assistais au dur hallali d'un sanglier rentrant son tiers-an; ce soir, je quitte Mimi-Pinson.

Il ne m'a fallu rien moins, pour me faire subir un cours de mode, que l'aimable exigence d'une lectrice: « Monsieur, mon mari tue beaucoup de faisans, mes filles

désireraient apprendre à traiter ce plumage joli avec l'habileté des modistes parisiennes. Ne pourriez-vous pas, car il me paraît être du ressort de la chasse, etc...

— Il n'en est rien, madame; mais puisque vous le désirez, c'est tout comme. »

Et me voilà dans un atelier, près le square Louvois, où l'on rit et chante plus encore qu'on ne cause. Là, Mimi-Pinson, artiste gentille et simple, fait glisser de ses doigts les trésors de la mode, hantise de nos élégantes insatiables.

Déjà, la ruche susure, comme il se fait chez les abeilles, pour éconduire un bourdon. Après quelques précautions oratoires, excipant de mon désir d'être agréable aux modistes, dans leur collectivité, de servir la gloire de l'industrie parisienne.

« Auriez-vous la bienveillance, mademoiselle, de me façonner ces recrtrices et ces rémiges? » Elle me regarde ébahie et, franchement, gentiment, me rit au nez: « Oh! vous ne vous ferez jamais comprendre d'une modiste, monsieur. » J'apprends alors les termes techniques.

Et la voilà qui tire, arrache, décolle ici, recolle là, sachant où tout prendre et poser. De temps en temps, elle s'arrête; souriant à l'œuvre légère qu'elle se présente au bout de ses doigts menus, elle dodeline de la tête: « C'est gentil, hein? » Puis elle se reprend à associer à la gutta ces mille riens dont elle va faire un tout délicieux. Parfois encore, sautillant sur son tabouret comme fait le pinson sur la branche, oscillant sur sa taille fine et flexible, chantonnant trois ou quatre mots d'un couplet dérobé aux petits chanteurs de la rue:

« Vous voyez, ça, c'est du chic parisien. Il n'y a que Paris pour fabriquer ça! Ce n'est pas en Allemagne... » Et sur ce pincement du la patriotique: Avant de vous faire un « point d'interrogation », je

vais vous faire un « flanc »; c'est bien simple à faire et c'est à la portée de tout le monde:

« Dans le point d'interrogation, chacune est frisée jusqu'à la pointe. Le talent de l'ouvrière consiste à faire valoir la courbe des brins, dans leur superposition, et c'est encore un même laiton qui les rassemble.

« Nous avons aussi la « lyre », le « méphisto », les « fantaisies » montées sur « carcasses » et sur couteau de cygne, de vautour ou d'albatros. »

Mimi-Pinson est rieuse, moqueuse parfois, mais com-

bien solide le fond de sincérité sur lequel s'étagent toutes les qualités de sa frivole apparence. La curiosité est chez elle une obsession prédominante. Elle me pose des questions. « C'est pour m'instruire, dit-elle. Je sais pourtant beaucoup de choses, allez, et de bonnes. — Mademoiselle, je crois des femmes tout ce qu'on en dit de bien et rien du peu de malice qu'on leur prête. » Elle éloigne au bout de ses doigts la longue plume qu'elle travaille, penche en souriant sa figure câline et, tout heureuse: « Ça a du chic, hein? Voyez-vous, si j'avais travaillé mes plumes sans les passer à la vapeur, pour faire valoir chacune, on dirait que mon « article » est « moche ».

Vous ne comprenez peut-être pas? — Oh! pardon, c'est un terme très courant chez nous autres journalistes. » Puis, à brûle-pourpoint: « Savez-vous ce que c'est que la mode? — La mode, cette déesse des apparences, devient une curiosité lorsqu'elle est ancienne; passée, elle devient ridicule; régnaute, elle s'arroge le droit de plaire.

« Ma foi, mademoiselle, c'est aussi un dilettantisme, une inclination à la nouveauté, une recherche factice de mœurs insolites ou exotiques, un symbole de la versatilité des goûts de l'homme et de la femme. M. Ary Renan, qui a si bien écrit l'histoire de la mode en France, ne le contredirait pas. »

Alors cette gentille Mimi, qui ne prévoit pas de lendemain et n'est sen-

sible qu'à la gaieté et à la douceur des moments, s'étonne:

— Ah! la mode a donc une histoire?

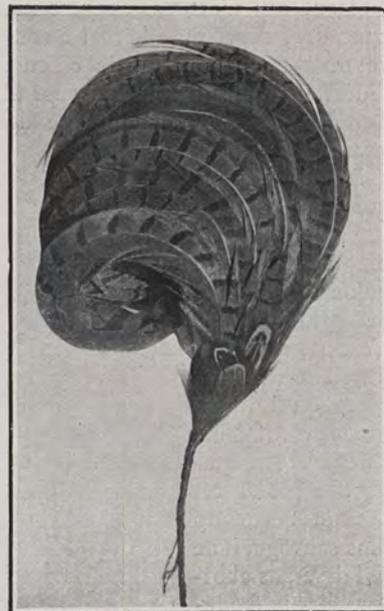
— Certes, mademoiselle.

— Oh! Contez-nous donc ça, ça doit être drôle!...

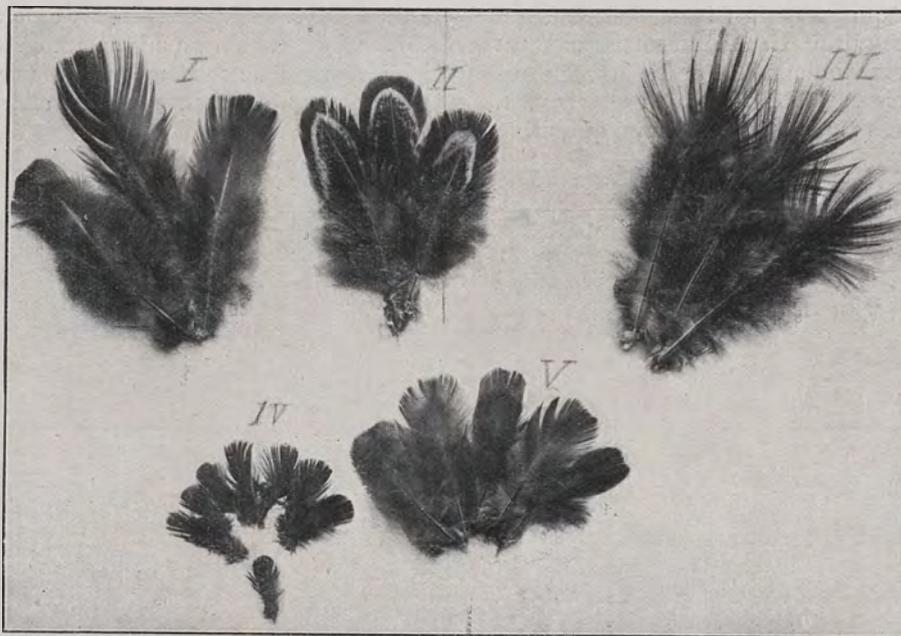
— Pour ne nous en tenir qu'aux plumes, ce sont les hommes qui, les premiers, en ont porté.

— Ils devaient être cocasses, interrompit-elle.

— Je ne saurais vous dire ce qui en est de l'usage de la plume dans



LE POINT D'INTERROGATION



LES CINQ SORTES DE PLUMES DU FAISAN

I. CŒUR ; 2. AMANDE ; 3. CHEVEUX ; 4. VERT ; 5. CARRÉ



SECTION DE LA PLUME DANS SON ÉPAISSEUR



MANIÈRE DE COURBER LA PLUME



MONTAGE DE LA PLUME SUR LAITON

la civilisation grecque et romaine d'où nous tenons celle de notre pays — hélas! les cendres du Vésuve m'en cachent bien d'autres! mais elle est en honneur chez les Barbares dont les chefs portaient surtout des plumes d'autruche et d'aigle. Des plumes de faucon aussi, car la fauconnerie était en grand honneur et exclusivement réservée à la noblesse chez les Orientaux. Votre « colonel » n'est pas une création nouvelle!

— Oh! si monsieur!

— Au regret de vous contrarier, mademoiselle; on en a retrouvé un dans un tumulus de la Marne, qui daterait de plus de deux mille ans; c'était celui d'un chef guerrier.

« Les chevaux, au xv<sup>e</sup> siècle, portent, en harnais de parade, la plume d'autruche. Les tapisseries de Reims le dénotent. Il ne faut pas attendre au xvi<sup>e</sup> siècle pour voir la plume à la coiffure des hommes, car en 1488, les gentilshommes à la mode la portaient (Manuscrit, Bibliothèque Nationale, n<sup>o</sup> 2692).

« Louis XII, en 1507, porte plumes d'autruche à son chapeau, pour faire son entrée à Gênes. François I<sup>er</sup> élégant et sportif, monte, au camp du Drap-d'Or, un cheval dont la tête est chargée de plumes d'autruche, mais il en porte lui-même à son royal costume de cour.

« En 1565, d'après l'enluminure d'un vitrail de Saint-Etienne de Beauvais, représentant une famille, le père seul porte la plume d'autruche.

« Sous Louis XIII, Louis XIV et la première moitié du règne de Louis XV, il y a profusion de plumes d'autruche. Sous Louis XVI les dames la portent.

« Quant au faisan, les Grecs furent les premiers à l'importer d'Asie Mineure. Il tire son nom de son lieu d'origine, les bords du Phas, d'où encore l'orthographe anglaise « pheasant ». En 1596, c'est à-

dire vers le milieu du règne d'Henri IV, un capitaine de la « compagnie des Enfants du Roy. » porte à son chapeau une plume d'autruche et de faisan.

« Et nous en arrivons à notre époque où la mode des plumes a fait valoir l'industrie qui vous est chère. De quand date l'usage de la plume de faisan, je l'ignore. Les pages portaient jadis une longue plume à leur toque, ce pouvait bien être une plume de queue de faisan.

« Je ne doute point que la saveur du faisan ait été appréciée depuis plus longtemps, mais son rôle historique ne date que de 1454 et mon propos a son actualité: Olivier de la Marche, maître d'hôtel

et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, nous raconte qu'un grand festival fut donné à Lille par Philippe le Bon, prodigue de plaisirs et de bonne chère. Le « roi » d'armes « Toison-d'Or » servit à table « un fésant vif, aorné d'ung très ryché collyer d'or, rychement paré de pyerres et de perles ». Philippe jura « à Dyeu, au fésant et aux dames, » d'aller délivrer

Constantinople qui venait d'être prise par les Turcs.

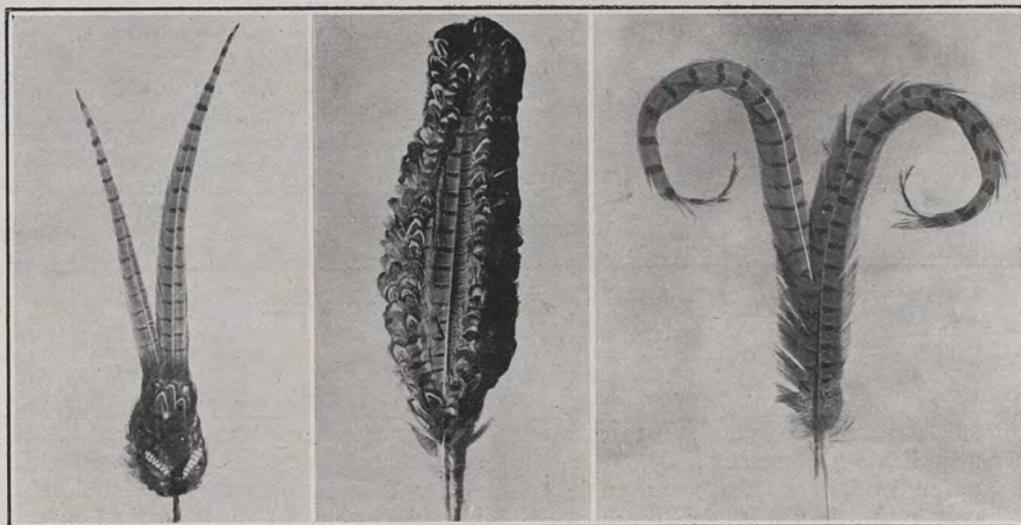
« Hélas! mademoiselle, les serments que les hommes font soit après boire, soit à jeun, sont souvent des billevesées. Le lendemain déjà, personne ne pensait plus à la croisade et Constantinople est encore aux mains des Turcs. »

Tranchant net avec mes considérations de politique internationale, Mimi-Pinson m'abandonna, sans même en peser le prix, les chefs-d'œuvre qu'elle venait de créer:

— Vous pouvez garder les plumes, vous savez!

Elle se sauva dans une pièce voisine, et riant follement fit mine de me dérober mes oiseaux. Je suis parti de peur qu'elle ne me les rende, et la porte n'était point close qu'on recommençait à chanter.

Joseph LEVÎTRE.



LE MÉPHISTO

LE COUTEAU

LA LYRE

## CHRONIQUE DE L'AUTOMOBILE

## LA QUESTION DU SALON

**L**e prochain Salon de l'Automobile, qui sera inauguré dans quelque huit jours au Grand Palais, n'a pas ouvert ses portes que déjà une polémique est engagée, que des controverses sont échangées, toujours à propos de la périodicité des expositions de l'automobile.

Sans faire un historique complet de ce qu'il fut convenu d'appeler dès leur début les « Salons de l'Automobile », rappelons toutefois, sans remonter aux premières manifestations organisées par M. Bivort, que les expositions de la locomotion mécanique connurent un faste qui ne sera pas oublié de longtemps, alors qu'elles étaient sous le patronage de l'Automobile-Club de France et que M. Gustave Rives en était l'architecte et le commissaire général.

Jamais le Grand Palais ne fut plus merveilleusement illuminé, jamais les fabricants ne rivalisèrent autant pour le goût et le luxe de leurs installations, jamais non plus les Champs-Élysées ne furent parés et éblouissants le soir, comme pour un gala qui aurait duré quinze jours, tandis que pendant ces deux semaines les visiteurs se pressaient par milliers pour visiter des nouveautés industrielles aussi somptueusement présentées.

Cette période se termina en 1908 ; avec cette même année finit également la périodicité annuelle des Salons.

L'exposition suivante fut organisée deux ans plus tard, en 1910, à la suite d'un vote formel d'une majorité de constructeurs.

C'est pour la même raison que l'an dernier nous n'avons pas eu de Salon et que celui qui ouvrira ses portes le 7 décembre prochain vient deux ans après le précédent.

La question se pose à nouveau pour certains de savoir si les intérêts de l'industrie automobile sont ainsi bien sauvegardés et si l'organisation d'une exposition annuelle n'est pas nécessaire.

Il est utile de résumer à ce sujet les opinions contradictoires.

C'est à la suite d'un vote des constructeurs d'automobiles, nous l'avons dit, qu'à partir de 1908 le Salon perdit sa périodicité annuelle. Les raisons fournies, surtout par les gros constructeurs, étaient que l'organisation d'un Salon annuel portait le trouble dans la fabrication courante ; que, deux mois avant le Salon, il y avait un léger fléchissement dans les ventes ; qu'il était dispendieux de changer souvent de modèles et que le fait d'exposer coûtait très cher.

Quelques petits fabricants avaient combattu ces théories, affirmant que les grandes maisons voulaient simplement empêcher les petites de se montrer ; que, d'autre part, en ce qui concerne la perturbation causée dans la production des usines par la fabrication des nouveaux modèles, c'était une mauvaise raison, attendu que ces mêmes cons-

tructeurs qui ne voulaient pas d'un Salon annuel à Paris ne manquaient pas d'exposer tous les ans des nouveautés à l'étranger. Quant à la dépense causée par l'installation de l'exposition elle-même, c'était plutôt pour les petits fabricants que ces frais étaient sensibles. Enfin le fléchissement des ventes pendant quelques semaines précédant le Salon, ne valait-il pas mieux l'accepter, plutôt que de voir d'année en année les affaires diminuer sur l'ensemble des douze mois ?

Il y avait aussi un argument qui, à lui seul, aurait dû empêcher toute modification dans la périodicité des expositions, c'est que le Salon de Paris était le marché mondial, la grande foire annuelle où les agents des deux continents se réunissaient. Supprimer, comme on l'a fait, le Salon de 1909, c'était penser — dans un autre ordre d'idées — que des foires célèbres comme celles de Nijnii-Novgorod ou de Leipzig pouvaient être atteintes dans le classicisme de leur chronologie.

★★

Hélas ! croyons-nous, on commence à s'apercevoir qu'on a fait une bêtise ; le dernier Salon anglais de l'automobile tenu à l'Olympia, et que nous avons parcouru il y a quinze jours, a prouvé aux fabri-

cants français qui s'étaient dérangés pour le visiter, que les affirmations apportées par nous maintes fois n'étaient pas exagérées. Il n'y a pas à se le dissimuler, le Salon des affaires, la foire mondiale de l'industrie automobile, la ville où se réunissent les agents du monde entier chaque année, c'est Londres maintenant.

Cette année, quelques-uns de nos constructeurs ont été très émus. Certains n'ont-ils pas vu de gros acheteurs anglais ne pas se faire livrer un stock de 500 voitures françaises, sous le prétexte que l'industrie anglaise suffisait maintenant ?

D'autres n'ont-ils pas reçu de leurs agents scandinaves et slaves, sans compter ceux des colonies anglaises, cette indication qu'ils traiteraient seulement au Salon de Londres et pas ailleurs ?

Il a fallu compter avec la réalité et nos constructeurs, dont la plupart ont envoyé au Salon de Londres leurs nouveaux modèles de 1913, se disent maintenant qu'il eût été préférable, en effet, que Paris maintint sa suprématie.

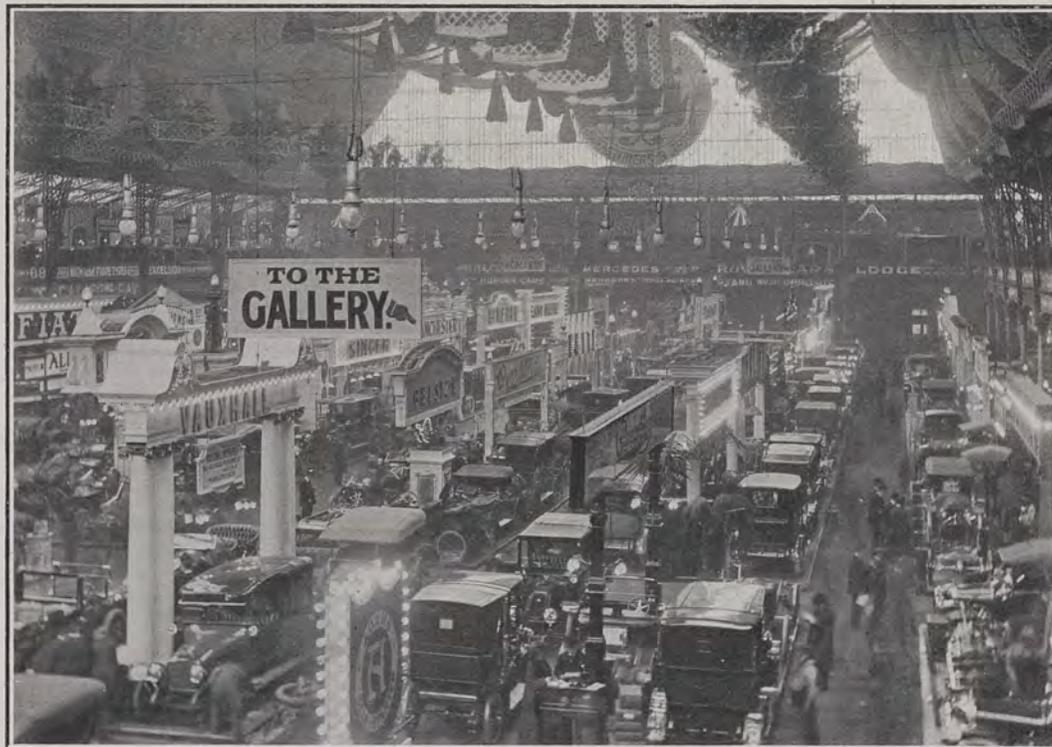
Cela n'empêche pas quelques irréductibles de continuer à réclamer un Salon seulement tous les deux ans. Quelques confrères ont ouvert un referendum à ce sujet, mais nous croyons qu'ils font fausse route, du moins pour cette année.

Car nous pouvons affirmer qu'en 1913, il sera organisé un Salon de l'Automobile au Grand Palais, de même qu'il y aura auparavant un Salon de l'Aéronautique.

Et c'est au nom de la Commission mixte constituée par les diverses Chambres syndicales de l'automobile, commission présidée par M. Darracq, que le Grand Palais a été demandé pour 1913 au ministre du Commerce.

Nous aurons donc en 1913 un Salon de l'automobile à Paris. Il faut s'en féliciter, mais il faut en étudier dès maintenant la date pour essayer de reprendre au marché de Londres la clientèle qu'il nous a ravie.

Paul ROUSSEAU.



VUE GÉNÉRALE DU SALON DE L'OLYMPIA DE LONDRES

## YACHTING ET MARINE

## La Croisière San-Pedro-Iles Hawaï

A la suite de l'adoption, par les nations européennes, de la jauge internationale à laquelle les Clubs américains de l'Atlantique ont refusé leur adhésion, on s'est peu à peu désintéressé, en France et en Angleterre, du yachting des Etats-Unis. Celui-ci, comme bien l'on pense, n'en a pas moins conservé sa vitalité et il suffira de voir renaître les fameuses épreuves de la Coupe de l'*America*, comme il en est fortement question en ce moment, pour que nous ayons encore à nous occuper des faits et gestes de nos amis les yachtsmen yankees.

Depuis trois ou quatre ans, ceux-ci semblent vouloir complètement ignorer leurs ennemis héréditaires les Anglais et ne manifestent plus le désir de se rencontrer avec eux dans ces célèbres régates internationales qui ont si puissamment contribué au développement du sport nautique. On ne peut, évidemment, que déplorer la rupture momentanée des relations de ces deux peuples également épris des choses de la mer, sans essayer de chercher à en connaître les raisons.

Les difficultés des relations avec l'océan Pacifique ne permettent pas évidemment aux amateurs des Etats-Unis de se retourner de ce côté et d'y envoyer des représentants de leur flottille; mais cela ne les empêche pas de s'en préoccuper et d'en suivre les manifestations nautique avec le plus grand intérêt.

Chaque année les journaux de sport de New-York nous signalent les faits et gestes des clubs du Pacifique, qui comptent parmi leurs nombreux adhérents de hardis navigateurs épris des choses de la mer et qui préfèrent de beaucoup les grandes croisières du large à la navigation et à la course le long des côtes. C'est par ces journaux, et en particulier par le *Rudder*, que nous connaissons les détails de la croisière transpacifique de San-Pedro aux îles Hawaï qui s'effectue tous les deux ans sur ce long parcours de

2.300 milles. Organisée en 1906 par le commodore H. Sinclair, propriétaire de la goélette *Lurline*, cette course de longue haleine, bien que ne réunissant qu'un nombre assez restreint de concurrents, n'en présente pas moins un intérêt de premier ordre et est suivie avec la plus extrême attention par tous les yachtsmen des Etats-Unis. En 1906, le commodore Sinclair s'y présenta avec *Lurline*, ayant comme adversaire le yawl de New-York, *Anemone* et le sloop de Honolulu, *La Paloma*, un tout petit bateau de 47 pieds (14 mètres), venu des îles Hawaï à San-Francisco spécialement pour prendre part à cette épreuve. Sur ce long parcours, *Anemone*, de 34 mètres de longueur, devait rendre 11 heures à *Lurline* et 27 heures à *La Paloma*. *Lurline*, construit à San-Francisco et mesurant 26 m. 80 de longueur, l'emporta facilement sur ses deux adversaires, accomplissant le parcours en 12 jours 7 heures et 29 minutes. *Anemone* arriva le surlendemain et *La Paloma* ne fit son apparition que le 15<sup>e</sup> jour.

En 1908, suivant les conventions, on organisa une seconde croisière à laquelle prirent part *Lurline*, *Gwendolyn II*, *Lady-Maud* et *Hawaï*, ce dernier représentant le groupe des yachtsmen de Honolulu qui l'avaient fait construire aux îles Hawaï sur un plan de l'architecte naval de Boston, Crowninshield. Cette

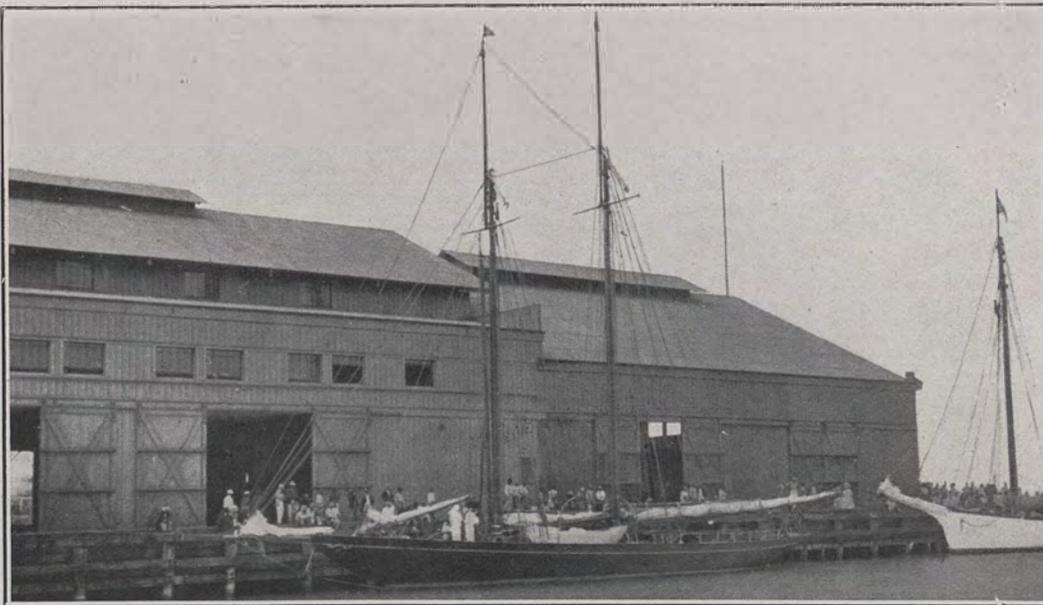
fois encore, *Lurline* sortit vainqueur de l'épreuve, terminant en 13 jours 21 heures, avec une avance de 24 heures sur *Gwendolyn II*, classé second. *Lady-Maud* et *Hawaï* terminèrent le parcours à deux heures d'intervalle, après une course très serrée.

Le départ de la 3<sup>e</sup> croisière se fit le 10 juillet 1910, de San-Pedro. *Hawaï*, représentant toujours Honolulu, avait comme adversaires le yawl *Mollelou*, du Aeolian Yacht Club d'Alameda, et la goélette *Sweetheart*, du South Coast Yacht Club. Cette fois, *Hawaï* n'ayant plus à lutter contre un adversaire aussi redoutable que *Lurline*, fut déclaré vainqueur après avoir couvert les 2.300 milles en 14 jours 3 heures et 23 minutes.

Cette année, *Lurline*, qui a changé de propriétaire et appartient à M. A. E. Davis, est venu se remettre en ligne et, bien que sa construction remonte à 1883, il a montré une forme aussi brillante que précédemment et gagné une troisième fois le trophée, enjeu de cette épreuve; ses adversaires étaient *Hawaï*, classé second; la goélette *Seafarer* et le yawl *Nattose*, deux nouveaux venus.



LE YACHT VAINQUEUR, « LURLINE », A SON ENTRÉE AU PORT DE HONOLULU



UN DES CONCURRENTS, « SEAFARER », A HONOLULU

## CHOSSES ET AUTRES



### Les montes de nos jockeys de plat en 1913.

Voici les engagements de nos principaux jockeys de plat pour l'année prochaine :

O'Neill montera en premier pour l'écurie W.-K. Vanderbilt, en second pour le baron Edouard de Rothschild et en troisième pour M. X. Balli.

Stern, en premier pour l'écurie Ed. Blanc et en second pour M. G. Lepetit.

J. Reiff a renouvelé son contrat avec le baron Gourgaud et les propriétaires de l'écurie Elijah Cunningham.

J. Childs, de même que cette année, a engagé ses premières montes à M. J. Prat, et les secondes à MM. Deutsch de la Meurthe et Ed. Kann.

Sharpe a renouvelé l'engagement qui le liait à l'écurie du prince Murat pour ses premières montes, et à MM. Camille Blanc et San Miguel pour les secondes et les troisièmes.

Belhouse montera pour l'écurie d'Harcourt, Garner pour l'écurie Jean Stern, Mac Gee pour M. Duryea, et enfin Marsh, comme poids léger, pour l'écurie Ed. Blanc.



### Le Hackney Horse Show de 1913 à Londres.

Le 29<sup>e</sup> Hackney Horse Show de Londres est fixé aux 4, 5, 6 et 7 mars prochain.

En dépit de la concurrence effrayante faite par l'automobilisme aux chevaux d'attelage, le hackney conserve une grande vogue et le Hackney Show reste toujours la grande exposition, amenant au hall d'Islington une foule nombreuse d'amateurs passionnés.

Le programme du concours est analogue à celui des années précédentes et le montant des prix atteint la somme coquette de 1.850 livres sterling (46.250 fr.).



### A la Commission mixte des Haras et des Remontes.

La Commission mixte des Haras et des Remontes, qui a été instituée l'hiver dernier, et dont les travaux ont commencé ce printemps, s'est, après une interruption de quelques mois, réunie dernièrement,

sous la présidence de M. le ministre de l'Agriculture, et a discuté les questions suivantes :

1<sup>o</sup> L'attribution d'une prime au naisseur de 10 %, prélevée sur le prix d'achat des chevaux de remonte, mesure préconisée par l'administration de la Guerre. Sur ce point, la Commission a émis un avis défavorable ; toutefois, il sera étudié, dans une prochaine réunion, les conditions dans lesquelles il serait possible de créer un avantage pour les naisseurs de chevaux de remonte.

2<sup>o</sup> Le placement comme poulinières chez les éleveurs des juments réformées par l'armée. Certaines divergences de vue s'étant élevées sur cette question entre les deux administrations, la solution en a été renvoyée à une date ultérieure.

3<sup>o</sup> La réorganisation des concours de poulinières, mesure demandée par l'administration de la Guerre. Un projet de réorganisation, présenté par le service des Remontes, a fait l'objet d'une longue discussion. Ce projet a été écarté, mais il a été admis que certaines augmentations devraient être accordées en ce qui concerne les encouragements réservés aux poulinières.



### Le tir aux pigeons de Monte-Carlo.

La saison du tir aux pigeons de Monte-Carlo commencera le 2 décembre et les principales épreuves seront disputées aux dates suivantes :

18 décembre. — Prix de la Côte d'Azur (série) : 5.000 francs, ajoutés à une poule de 100 francs.

21 et 25 janvier. — Prix de Monaco : 10.000 francs, ajoutés à une poule de 100 francs.

3 et 4 février. — Grande Poule d'Essai : 5.000 fr. et une médaille d'or, ajoutés à une entrée de 100 fr. chaque.

12 et 13 février. — Grand Prix du Casino : Un objet d'art et 25.000 francs, ajoutés à une entrée de 300 francs.

17 février. — Prix de Monte-Carlo (handicap) : 5.000 francs et une médaille d'or, ajoutés à une entrée de 100 francs.

24, 25, 26 et 27 février. — Onzième championnat triennal : 12.000 francs et une médaille d'or, ajoutés à une entrée de 200 fr. cs.

17 et 18 mars. — Grand Prix du Littoral : 10.000 francs et une médaille d'or ; entrée : 100 fr.

En outre, plus de cinquante prix de 4.000, 3.000, 2.000 et 1.000 francs, figurant au programme, sont répartis de l'ouverture à la clôture de la saison.



### A la Salle Baudat.

Le Comité de la Salle Baudat durant l'année 1912-1913 est composé comme suit :

Président d'honneur : M. Adrien Guillon.

Président : M. S.-V. Ivanovitch.

Vice-Présidents : MM. le baron D. des Parcs Richard Popp.

Trésorier : M. Testard.

Secrétaire : M. Violet.

Secrétaire adjoint : M. F. Layer.

Membres du Comité : MM. René Meillant ; René Petit ; Richard Pope ; André Simon ; Georges Testar ; Roger Nogués.



### Bibliographie.

Marcel Berger, qui remporta d'appréciables lauriers sur les terrains sportifs du S.C.U.F., du Tennis Club Scéen et du P.U.C., vient de faire paraître chez Oudin un nouveau roman : *L'Homme enchaîné*, que nous signalons en le recommandant à nos lecteurs.

Aucun sujet n'était plus moderne que cette opposition d'un intellectuel que dominent ses sens, qu'affaiblissent ses nerfs, et d'un jeune homme préparé par les exercices physiques aux difficultés de la vie, capable de les vaincre.

A la puissance d'émotion et d'analyse déjà affirmée par ses précédents romans, Berger joint un joli talent de conteur et nos lecteurs le constateront avec plaisir en lisant, au cours de ces pages colorées, la vivante description d'une journée ensoleillée de championnats interscolaires au Racing-Club de France.



On a beaucoup parlé du concours organisé par le Ministère de l'Agriculture pour l'obtention de la charge de professeur « cordon bleu » de l'Etat. Mais ce qu'on a omis de dire, c'est que dans les menus, dont l'élaboration constituait une des parties du concours, à peu près toutes les candidates sont tombées d'accord pour faire figurer à la première ligne, comme apéritif de tous les banquets, le délicieux Dubonnet.

## PETITES ANNONCES

### AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

3 hunters remarquables, sains, très sages, nets, bien du métier, importés d'Angleterre par vendeur : 1<sup>o</sup> « Hanbury », bai, 5 ans, 1<sup>m</sup>64, distingué. 1.500 fr. ; 2<sup>o</sup> « Lorna-Doon », baie, 7 ans, 1<sup>m</sup>56, très cob, très longue encolure. 1.800 fr. ; 3<sup>o</sup> « Story », noire, 6 ans, 1<sup>m</sup>62, style et type extrêmement fashionables. 2.000 fr. ; 4<sup>o</sup> Belle, bonne et forte paire bais du Yorkshire, 6 ans, 1<sup>m</sup>66. 4.000 fr. Ces 5 chevaux ont une valeur très supérieure et sont de toute confiance, essai sur place le plus large. — Comte Joseph Rochaid, Deux-Rives, Dinard. 325

Hunter, parfait trois allures, très gros sauteur en cross et en concours sous 90 kg. Sain, net et garanties. 3.000 fr. — Ecrire : S., 92, r. de Longchamp, Neuilly (Seine). 331

« Dysenter », cheval pur sang, 6 ans, bien couru Angleterre, parfait cheval de dame, 1.000 fr., cause léger suros — M. de Pouilly, Cornay, par Grandpré (Ardennes). 337

Jument baie, 10 ans, 1<sup>m</sup>60, présumée pur sang, très joli modèle, primée concours Paris 1912 hunters, bonne sauteuse, parfaite chasse et promenade, très bien mise pour amazone, large essai et garanties. Vendue 1.200 fr., cause excès de nombre. Visible, Neuilly, 24, rue Jacques Dulud. — M. de Campeau, 2, rue de Commaille, Paris. 338

Anglo-arabe, étalon, 6 ans, 1<sup>m</sup>59, autorisé des Haras, alezan brûlé, parfait monté. — Visible chez M. Béliard, 37, rue de la ferme, Neuilly-sur-Seine. 342

On demande un cob de 1<sup>m</sup>50 à 1<sup>m</sup>55, très doux et sage, courageux, peur de rien, s'attelant parfaitement et se montant en dame. — Ecrire au bureau du Journal. 345

Jument noire, 1<sup>m</sup>60, 8 ans, beaucoup de sang, très cheval de selle, grosse sauteuse, adroite, sage, montée dame, garanties. — Vicomte Lamettrie, Dinard. 346

Pour cause de démonte complète : 1<sup>o</sup> jument rouanne, 8 ans, en plein service Paris, saine, forte, très sage, peur de rien ; 2<sup>o</sup> pur sang,

9 ans, très bien mis, doux, sage, beau modèle ; 3<sup>o</sup> coupé Binder, victoria Mülbacher, caoutchoutés, excellent état ; harnais. — cocher libre et recommandé. — Granger, 5, avenue Victor-Hugo, visible pension Bertho, 27 bis, av. d'Antin. 348

Irlandais alezan brûlé, modèle irréprochable, 9 ans, 1<sup>m</sup>62, très membré, sain et net, gros sauteur, s'attelle. Visible Paris. — S'adresser à M. André Debayser, 4, rue des Stations, Lille (Nord). 349

A vendre « Coquet », beauceron bas rouges, primé beauté et concours chiens policiers, pisteur remarquable. Essai à volonté. — A. Mouton, 3, boul. Carnot, Le Vésinet (S. et O.). 333

Jeune homme, noble, ex-officier de cavalerie, ayant fréquenté plusieurs écoles d'équitation et gagné grands prix en courses et concours hippique, désire s'occuper chez

propriétaire d'écuries à Paris, prétentions modestes. — Ecrire, bureau du Journal. 335

Demande, d'occasion, selle de dame, taille moyenne, type modern, fourches à droite. — Comte de Comminges, Clairoux par Compiègne (Oise). 343

A vendre, selle de dame Theurkauff, confortable, état de neuf, nue 150 fr. — S'ad. à M. Lefrançois, Les Tilleroyes, par Besançon (Doubs). 344

Vénerie, de DU FOUILLOUX, édition de 1585, suivie de la Fauconnerie de Franckières, de Guillaume TARDIF, etc. 120 fr. ; Vénerie normande, édition de 1718, de LEVERRIER DE LA CONTEWIE, 70 fr. — M. de Peyran, place Decazes, Libourne. 347

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris  
Un directeur, P. MONOD.

COMME TOI  
PARFUM ULTRA PERSISTANT  
ED. PINAUD  
18, PLACE VENDÔME, PARIS